

# COMMISSION CENTRALE DES EDUCATEURS ET DE L'EMPLOI

## PROCES-VERBAL N°4 DU 16 OCTOBRE 2009

SAISON 2009/2010

### Présents :

Frédéric TROUVE, Président de la CCEE  
Brigitte GEILER, Jean MARTIN, Jean-François MOLEY

### Présents avec voix consultative :

Pierre LABORIE, Jean-Marc DUVETTE

### Excusés :

Jean-Marie SCHMITT, André GLAIVE, Christophe MENEAU, Margarida PAES, Chrystel CAMILLERI, Michel LEVI DI LEON, Membres de la CCBV

---

Le Vendredi 16 Octobre 2009, de 9H30 à 11H30, la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi s'est réunie sur convocation régulière de ses membres.  
Prochaine réunion CCEE, le Lundi 16 Novembre 2009 de 09H30 à 18H00 au siège de la FFVB.

## 1. ENTRAINEURS NON EN CONFORMITE A CE JOUR, POUR LA SAISON 2009/2010

### 1.1 LNV

#### • **LAM - «NICE VOLLEY BALL» → BARIC Léonard**

La CCEE décide d'expédier après chaque match où est inscrit Monsieur BARIC, un courrier prononçant la pénalité pour coaching en situation irrégulière. Après vérification des feuilles de matchs, c'est le cas des deux premières journées pour lesquelles les premiers courriers de pénalités seront envoyés puis match après match jusqu'à mise en conformité de Monsieur BARIC (*ART 53bis § E sanctions*).

#### • **LAM - «SAEMS TOURCOING VB LILLE METROPOLE» → DE MENDONCA Paulo Ricardo**

Celui-ci étant dans l'impossibilité de participer aux 3 journées de passage des épreuves de l'examen spécifique du BEES 2<sup>ème</sup> degré, à cause du match de Coupe d'Europe disputé par son équipe le Mercredi 2 Décembre 2009, la CCEE propose un aménagement à titre exceptionnel. Le candidat, ayant gardé les notes de l'épreuve B du BEES 1<sup>er</sup> degré, doit passer impérativement l'épreuve A, le Lundi 30 Novembre 2009 avant de revenir à TOURCOING. L'épreuve B de l'examen sera passée ultérieurement. Un avenant à son plan de formation est à réaliser avec la direction des formations.

#### • **LAM – «AVIGNON VOLLEY-BALL» → MOLINA Serge**

L'autorisation provisoire d'être entraîneur adjoint lui est accordée sous réserve de finaliser rapidement son EF1. Il est nécessaire de prendre contact dans les meilleurs délais avec Monsieur Jean-Marc DUVETTE – CTS formateur de la zone technique – pour élaborer un plan de formation.

Date de rédaction : 16/10/2009  
Date d'approbation : Adopté par le Bureau Exécutif n°5 du 04/11/09  
Date de diffusion : 06/11/09  
Auteur : Frédéric TROUVE

- **LBM - «UGS NANTES REZE METROPOLE» → DEMAR Martin**  
L'autorisation provisoire d'entraîner lui est accordée en attente du dossier de VAE en cours et sous condition que le plan de formation définie par la DTN soit respecté.
- **LBM - «UGS NANTES REZE METROPOLE» → BERGER Jérôme**  
L'autorisation d'être entraîneur adjoint lui est accordée (*BEES1 + EF1+ EF2 + FPC valide*) en remplacement de Monsieur Eric MARTIN.
- **LBM - «CHAUMONT VB 52 HAUTE MARNE» → MATIJASEVIC Nikola**  
La CCEE lui impose de suivre une FPC durant cette saison.
- **LAF - «STELLA ES CALAIS» → OUKARACHE Badis**  
La CCEE lui impose de suivre une FPC durant cette saison.

## 1.2 Fédéral

- **N1M – «AIX UNIVERSITE CLUB» → JUNGLING Philippe**  
Suite à son expérience de joueur de Haut-Niveau, la CCEE lui accorde le diplôme EF1 par VAE. Par contre, un plan de formation est à mettre en place dans les meilleurs délais et il doit contacter Monsieur Jean-Marc DUVETTE. L'autorisation provisoire d'entraîner lui est accordée à condition qu'il obtienne son BEES1 et suive une FPC avant la fin de saison 2009/2010.
- **2MA – «CPB RENNES 35» → LEPUISSANT Samuel**  
Il vient de débiter une VAE de BEES 1. Ses capacités de formation de joueurs et connaissance de l'activité (*module 2 EF1*) sont validées par la CCEE ; par contre, ses capacités de direction d'équipe (*module 1 de l'EF1*) ne semblent pas à être démontrées. La CCEE souhaite qu'il se rapproche du Directeur des Formations pour présenter un dossier sur la Conduite d'Equipe. L'autorisation provisoire d'entraîner lui est donc accordée, sous réserve de la présentation de ce dossier avant le 31 Décembre 2009 et du suivi de la FPC secteur amateur qui aura lieu à NANTES le 09 janvier 2010.
- **2MB – «RC STRASBOURG» → BORCIC Nikola**  
L'autorisation provisoire d'entraîner lui est confirmée sous réserve qu'il obtienne son BEES 1 avant la fin de saison 2009/2010.
- **2MC – «US SAINT-EGREVOISE» → SOUZA Silas**  
La CCEE confirme qu'il doit effectuer un stage EF1 et présenter son rapport avant le 30 Mai 2010.
- **3MD – «VC MARCQ EN BAROEUL» → DUPIRE Franck**  
La CCEE lui accorde l'autorisation provisoire d'entraîner sous réserve de suivre une FPC durant la saison 2009/2010, c'est-à-dire soit le 11 Novembre 2009 à PARIS, soit à NANTES.
- **3MF – «AL DE CAUDRY» → ZIELINSKI Sbigniew**  
La CCEE lui accorde l'autorisation provisoire d'entraîner sous réserve de l'acceptation de la DTN du rapport EF1 remis dernièrement. D'autre part, dans le cadre de la création d'un éventuel poste, la CCEE rappelle au club qu'il est impératif que, conformément à la législation en vigueur, l'entraîneur désigné possède un BEES1 (Art 55 des RG).
- **3FD – «ASVB YUTZ THIONVILLE» → ACCART Magali**  
La CCEE lui accorde l'autorisation provisoire d'entraîner sous réserve de suivre une FPC durant la saison 2009/2010, c'est-à-dire soit le 11 Novembre à PARIS, soit le 9 Janvier 2010 à LYON.

## 2. CFCP

Sachant que la Commission Mixte des CFCP mène une réflexion de fond avec le Comité Directeur Fédéral, la LNV et les Ligues sur les CFCP et la réelle obligation d'avoir ou non un Centre de Formation pour les clubs de Ligue AM, la CCEE tient à prendre différentes mesures provisoires :

- 1) une FPC spéciale CFCP sera organisée en Juin 2010 par la DTN,
- 2) si l'entraîneur est responsable d'un CFCP agréé par le Ministère, il doit impérativement suivre une FPC chaque année,
- 3) la DTN souhaite que les entraîneurs continuent de posséder les diplômes requis pour les CFCP (*c'est-à-dire DECFCP + FPC tous les ans*),
- 4) par contre, pour le suivi de feuilles de matchs, dans l'attente de la décision officielle LNV/FFVB sur l'obligation de CFCP pour les clubs professionnels, la CCEE accordera l'autorisation d'entraîner selon le niveau de diplômes des entraîneurs de CFCP, en regard du niveau de pratique de l'équipe concernée et non des besoins nécessaires pour l'agrément ministériel. (*ex : si équipe CFCP en N3 besoin de BEES1 ou EF1 + FPC tous les 4 ans, si CFCP en N2 besoin de BEES1 + EF1+ FPC tous les 4 ans, si CFCP en N1 besoin de BE + EF2 + FPC tous les 2 ans*).

## 3. DIFFERENTS DOSSIERS D'ENTRAINEURS DE CFCP DOIVENT ETRE REGULARISES

- **3FA – «NICE VOLLEY-BALL»** → **Pascal DROUOT** doit finaliser rapport EF1 avant 31 Décembre 2009 et formation EF2 en 2010.
- **2MB – «ASNIERES 92»** → **Stéphane TIBURCE DEPRES** : aucune demande n'a été faite alors qu'un plan de formation est nécessaire, le club est donc pénalisable.
- **2MC – «AVIGNON VB»** → **Jean Philippe DAGUERRE** : doit faire dossier complet de candidature pour DECFCP.
- **3MA – «MONTPELLIER UC VB»** → **PATRY Christophe** : FPC à suivre.
- **3MA – «AS CANNES VB»** → **Eric ROUER** : doit faire dossier complet de candidature pour DECFCP.
- **2FA – «STADE FRANÇAIS»** → **Hervé MAZZON** : FPC à suivre.
- **2FB – «ASPTT MULHOUSE»** → **Martin PANOU** : FPC à suivre.
- **2FB – «VANDOEUVRE NANCY VB2»** → **Omar EL OUALI** : doit finaliser EF2 avant 31/12/2009 pour entrer en formation DECFCP.
- **2FC – «CANNET ROCHEVILLE 2»** → **David FRANCOISE** : DEPVB à finaliser.
- **LAF – «STELLA ES CALAIS»** → **Badis OUKARACHE** : FPC à suivre (voir 1.1).

## 4. LA CCEE 2009/2010 : INFORMATIONS ET PRECISIONS

### 4.1 La création de groupes de travail

La CCEE confirme la création de différentes cellules de réflexion/travail.

Lors de la prochaine réunion le 16 Novembre 2009, chaque responsable d'un groupe de travail devra présenter les objectifs, la stratégie, les moyens, recrutement nécessaire et échéances à mettre en place.

Les premiers chantiers en sont :

- cellule Formation sous la responsabilité de Brigitte GEILER et Frédéric TROUVE,
- cellule Communication Jean-François MOLEY,
- cellule Nationale 3 Jean MARTIN et Jean-Marc DUVETTE.

Ces 3 groupes devront proposer les axes majeurs de la CCEE pour la prochaine Assemblée Générale de la FFVB du 4 Juin 2010 à SAINT-DIE DES VOSGES.

A cet effet, Jean-Marc DUVETTE se propose de présenter ces 3 groupes de travail à ses collègues de la Coordination Fédérale et de lancer une réflexion sur la liaison Championnat régional – Championnat N3.

#### 4.2 Précision sur le document de plan de formation

Chaque plan de formation défini par la DTN/CCEE/Entraîneur sera signé conjointement par la DTN, la CCEE, l'entraîneur concerné et le Président du club.

#### 4.3 Calendrier Assemblée Générale

Ce calendrier est important car il nous donne le rythme pour fournir nos propositions.

Suite aux informations de la CCSR, les Ligues Régionales communiqueront des vœux à la FFVB pour le 15 Novembre 2009 :

- **1<sup>er</sup> Décembre 2009** : communication des vœux aux Commissions Centrales,
- **1<sup>er</sup> Février 2010** : avis de la CCEE sur les vœux et propositions des Commissions Centrales,
- **5 Avril 2010** : réunion du Bureau Exécutif pour avis,
- **30 Avril 2010** : réunion du Comité Directeur Fédéral pour préparer l'ordre du jour,
- **4 Mai 2010** : corrélation des textes par la CCSR,
- **4 Juin 2010** : Assemblée Générale de la FFVB à SAINT-DIE DES VOSGES.

#### 4.4 Préparation prochaine réunion CCEE

L'objectif principal de la prochaine réunion de la CCEE est le suivi des entraîneurs notés sur les premières feuilles de matchs et premières pénalités 2009/2010.

Pour optimiser la réunion, Madame Laurence PLASSE expédiera vers le 10 Novembre le fichier des entraîneurs et matchs à chacun des correspondants. Les duos de correspondants valideront les éventuelles pénalités en première instance. Les cas plus complexes seront débattus en réunion.

<b>Diplômes EF1</b>
---------------------

- |                    |   |            |
|--------------------|---|------------|
| ▪ BRITEAU Bérenger | → | 07/10/2009 |
|--------------------|---|------------|

Le Président de la CCEE  
Frédéric TROUVE

Le Secrétaire de Séance  
Jean-François MOLEY